

Le 7 février 2003

Monsieur Maxime Arseneau  
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

200-A, chemin Sainte-Foy, 12<sup>ième</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4X6

Monsieur Arseneau,

Les conseillers en agroenvironnement oeuvrant aux sein des clubs-conseils vous font part de leur mécontentement en ce qui à trait au financement actuel et futur des clubs-conseils en agroenvironnement. Le 31 janvier 2003, lors d'une rencontre provinciale des clubs-conseils en agroenvironnement, un représentant du MAPAQ a présenté aux conseillers et aux producteurs présents un budget attribué à l'environnement pour une période de trois ans, décrit ci bas :

Budget jusqu'au 31 mars 2006	Millions	%
<b>Services-conseils</b>	12	4.7
<b>Entreposage</b>	124	48.2
<b>Traitement</b>	46	17.9
<b>Équipement</b>	15	5.8
<b>Réduction de la pollution diffuse</b>	23	8.9
<b>Recherche et développement</b>	37	14.4
<b>Total</b>	<b>257</b>	<b>100.0</b>

Sur les 257 millions prévus par votre ministère pour la protection de l'environnement, seulement 12 millions sont prévus pour les services-conseils non-liés en agroenvironnement, ceci représentant seulement 4,7 % du budget total. Cependant, le MAPAQ proclame hautement et fièrement que les clubs-conseils en agroenvironnement ont un impact majeur et positif sur le milieu agricole en ce qui concerne l'agroenvironnement et que les clubs-conseils sont importants, voir même indispensables, pour le développement de l'agriculture durable au Québec. De plus, ce même 31 janvier 2003, le représentant du MAPAQ n'était pas en mesure de nous préciser de quelle façon seront financés les clubs-conseils en agroenvironnement alors que le financement actuel prend fin le 31 mars 2003. De plus, ces 12 millions pour trois ans (4 millions/année) disponibles pour les services-conseils non-liés ne sont pas attribués seulement aux clubs-conseils, mais seront partagés avec des organismes de gestion des fumiers (OGF) présentement en place dans trois régions au Québec et peut-être avec d'autres organismes non mentionnés. Aucune précision ne nous a été faite sur le montant exact accordé aux clubs-conseils en

agroenvironnement pour les trois prochaines années. Donc, si on se fie sur les chiffres dérisoires et imprécis, **moins de 4 millions par année** seront attribués aux clubs-conseils en agroenvironnement au Québec. Ce même 31 janvier 2003, le représentant du MAPAQ a félicité les conseillers en agroenvironnement pour leurs compétences, leur bon travail et leur impact sur les fermes québécoises en ce qui concerne l'adoption des bonnes pratiques respectueuses de l'environnement. Et ce même discours est proclamé par l'Union des producteurs agricoles et par beaucoup d'autres organismes à travers le Québec. Les conseillers en agroenvironnement sont des gens qui croient à l'agriculture durable et qui travaillent d'arrache-pied à sensibiliser les producteurs agricoles à la protection de l'environnement. Les conseillers en agroenvironnement sont des professionnels de l'agriculture durable avec toutes les responsabilités qui s'y rattachent (élaboration de PAEF, de bilan phosphore, suivi des champs, sensibilisation, formation des producteurs agricoles aux bonnes pratiques agricoles).

Monsieur Arseneau, les conseillers en agroenvironnement ont assez fait de bénévolat, les preuves sont faites, il est grand temps que vous emboîtiez le pas. Les conseillers sont débordés et épuisés, réagissez monsieur Arseneau, la situation est alarmante. Le financement actuel des clubs-conseils en agroenvironnement est désuet, car il ne tient pas compte des nouveaux et futurs objectifs environnementaux du gouvernement en matière d'assainissement agricole. Le règlement sur les exploitations agricoles (REA), la Politique nationale de l'eau, la diminution des gaz à effet de serre, le développement de l'agriculture durable font partie des réalités québécoises en matière de protection de l'environnement. La protection de l'environnement c'est un projet de société et doit être assumé par celle-ci. Les subventions futures doivent être conséquentes avec vos objectifs en matière d'assainissement agricole. Permettez-nous de vous rappeler que la protection de l'environnement n'est malheureusement pas une activité lucrative.

Les clubs-conseils en agroenvironnement et leurs conseillers sont là depuis déjà plusieurs années pour accompagner les exploitations agricoles dans leur démarche agroenvironnementale. Malheureusement, le financement actuel ne permet pas la pérennité et l'avancement de l'agroenvironnement ainsi que cette belle vocation qu'est celle d'un conseiller en agroenvironnement. Si le gouvernement désire atteindre des objectifs en matière d'agriculture durable en partenariat avec les conseillers en agroenvironnement, qui oeuvrent au sein des 79 clubs-conseils en agroenvironnement, il devra mettre le financement nécessaire. Si nous faisons partie de la solution, nous sommes prêts à travailler de concert avec vous pour trouver des solutions viables pour tous.

Nous vous transmettons un document qui dresse un bilan sommaire de la situation des clubs-conseils en agroenvironnement telle que les conseillers la vivent. Des propositions sur le financement des clubs-conseils, qui sont élaborées par l'Association des conseillers en agroenvironnement du Québec (ACAQ), seront prochainement présentées au comité de gestion de l'entente CDAQ-MAPAQ pour le financement des clubs-conseils en agroenvironnement. Nous espérons que vous en prendrez connaissance et que vous manifesterez votre intérêt à notre cause. Nous demeurons disponibles pour répondre à votre questionnement concernant ce dossier.

Veillez, Monsieur Arseneau, agréer mes salutations les plus distinguées.



Luc Bérubé, agronome  
Président  
Association des Conseillers en Agroenvironnement du Québec  
[presidentagro@globetrotter.net](mailto:presidentagro@globetrotter.net)  
(418) 867-5678

C.c. Monsieur Benoît Laprise, Adjoint parlementaire, Député de Roberval  
Monsieur Marcel Leblanc, Sous-ministre  
Monsieur Jacques Landry, Sous-ministre adjoint  
Monsieur Gilles Vézina, Sous-ministre adjoint et coordonnateur des mesures d'urgence  
Monsieur Sylvain Boucher, Sous-ministre adjoint  
Monsieur Marc Dion, Administrateur d'état  
Monsieur Jacques Lebuis, Sous-ministre adjoint  
Monsieur Denis Sanfaçon, Direction de l'environnement et du développement durable  
Madame Louise Boucher, Présidente de la commission sur le développement durable de la production porcine au Québec  
Monsieur Gratien D'Amours, Président du comité de gestion sur le financement des clubs-conseils en agroenvironnement du Québec  
Monsieur André Boisclair, Ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, Député de Gouin  
Monsieur Laurent Pellerin, Président général de l'Union des producteurs agricoles

Monsieur Joseph Facal, Conseil du trésor, Député de Fabre  
Monsieur François Legault, Ministre de la Santé et des services sociaux, Député  
de Rousseau  
Madame Claire Bolduc, Présidente de l'Ordre des agronomes du Québec, agronome  
Monsieur Rémy Trudel, Ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, député  
de Rouyn-Noranda-Témiscamingue  
Madame Pauline Marois, Ministre des Finances, Députée de Taillon  
Madame Sylvie Lespérance, Députée de Joliette  
Monsieur David Whissell, Député d'Argenteuil  
Monsieur Mario Dumont, Député de Rivière-du-Loup  
Monsieur Jean Charest, Député de Sherbrooke  
Monsieur Louis-Gilles Francoeur, Le Devoir  
Madame Line Pagé, Radio-Canada  
Monsieur François Cardinal, La Presse  
Madame Michelle Lalonde, La Gazette